

CAMPAGNE DE BOURSES NATIONALES LYCEENNES 2018-2019

NOUVEAU – LA PROCEDURE DE DEMANDE DE BOURSES SE
FAIT EN LIGNE

Si vous souhaitez constituer un dossier de bourses pour l'année scolaire
2018-2019, c'est le moment.

Le 20 juin 2018 il sera trop tard.

Avant de vous connecter sur le site à l'adresse suivante <https://teleservices.ac-toulouse.fr/ts>

Nous vous proposons de vous connecter sur :

[http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Le simulateur de bourse de lycee](http://www.education.gouv.fr/cid151/aides-financieres-au-lycee.html#Le%20simulateur%20de%20bourse%20de%20lycee)

Un tutoriel est à votre disposition qui vous explique la procédure à suivre.
Vous pouvez également faire une simulation afin de savoir si votre enfant est
éligible ou non à la bourse, sur le simulateur de bourse qui est sur le même site
que le tuto.



Votre enfant est éligible, merci de vous munir :

- 1 – de votre adresse email, si vous n'avez pas de boîte électronique, il faut IMPERATIVEMENT en créer une,
- 2- de vos codes de connexion qui vous ont été envoyés par courriel ou par voie postale,
- 3 – de votre dernier avis d'imposition 2017 sur les revenus 2016

Pour toute question ou pour de l'aide le secrétariat de scolarité et le service
Restauration et Hébergement sont à votre disposition.

05.34.40.51.18 ou 05.34.51.51.29

**Rappel : les élèves qui sont déjà boursiers ne sont pas concernés par la
campagne de bourses.** Les bourses sont automatiquement reconduites, sauf
pour les redoublants et les élèves qui changent d'orientation.